

TROYES : LES LYCÉENNES ET LYCÉENS VEULENT ÊTRE ENTENDUS, PAS GAZÉS

Classes surchargées, conditions d'étude dégradées, inquiétudes pour l'avenir : les jeunes mobilisés à Troyes ont des choses à dire. Leurs témoignages dénoncent aussi les interventions policières devant les établissements. Pour protéger les lycéennes interviewées, leurs propos ont été anonymisés et leurs prénoms remplacés par des prénoms fictifs.

PAR LDA

Des revendications bien concrètes

Dès 7 heures, jeudi 1er octobre, Léa, interne au lycée Marie-de-Champagne, était dehors pour participer à la mobilisation. Derrière les pancartes et les tentatives de blocage, elle décrit un quotidien scolaire difficile : « On a des classes à 36, 37, des fois on est même 38 dans les classes. » À ces effectifs s'ajoutent, selon son témoignage, des salles étouffantes en été et un chauffage trop tardif à l'internat lorsque le froid arrive. « C'est des conditions franchement pas possibles », résume-t-elle.

La colère porte aussi sur la surcharge de travail des personnels et leurs salaires. Les élèves disent se mobiliser pour eux autant que pour elles-mêmes. Mais elles réclament également du respect dans les relations au sein du lycée : « Le respect va dans les deux sens », insiste Léa. Être élève, et parfois mineure, ne devrait pas signifier devoir se taire.

Les remarques sur les vêtements des filles nourrissent ce sentiment d'injustice. Débardeurs, décolletés, jupes longues : Léa décrit des injonctions contradictoires et un traitement différent de celui réservé aux garçons. « On n'a pas le droit de s'habiller trop court ni trop long. » À travers ces exemples, c'est leur place dans l'établissement et la manière dont leur parole est considérée qu'elles interrogent.

L'orientation cristallise également les inquiétudes. Parcoursup est vécu comme un système opaque, qui peut fermer les portes d'une formation malgré un bon dossier. « C'est vraiment la loterie », lâche une lycéenne.

« C'est pas parce qu'on se fait gazer qu'on va arrêter »

Manon raconte une mobilisation qui s'organise progressivement : des élèves arrivent avec leurs pancartes, de la musique est diffusée, les discussions s'engagent.



« Il y a même une élève qui faisait des discours et qui nous encourageait à parler. » Elle rapporte aussi que des surveillants ont essayé de les protéger et de les prévenir des interventions policières.

Le récit des jeunes est marqué par les gaz lacrymogènes, les interpellations et les malaises. Une lycéenne affirme que des pompiers venus secourir les manifestants ont eux aussi été exposés aux gaz. Ces témoignages soulèvent une question majeure : quelle réponse est apportée à des jeunes qui cherchent à faire entendre leurs revendications ?

La peur n'efface pas leur détermination. « C'est pas parce qu'on se fait gazer qu'on va arrêter », affirme Manon. Leur inquiétude dépasse d'ailleurs les grilles du lycée : elles parlent de la montée de l'extrême droite et du monde dans lequel elles devront vivre. « Moi, personnellement, je veux pas un avenir comme ça », dit-elle.

Des réponses, pas la répression

Dans son communiqué du 2 octobre, le PCF de l'Aube dénonce les violences policières rapportées devant les lycées, évoquant gaz lacrymogènes, tirs de LBD et interventions brutales. Il annonce une interpellation du préfet en lien avec Charline Briot, élue communiste à la mairie de Troyes, mobilisée aux côtés des lycéennes et lycéens.

Au niveau national, le PCF demande le retrait des interdictions de manifester aux abords des lycées. Il condamne les violences et les incendies, ainsi que l'usage disproportionné de la force, et réclame des recrutements, des remplacements et la rénovation des établissements. Il défend aussi la suppression de Parcoursup et la création de places dans le supérieur. De nouvelles mobilisations sont déjà annoncées. À Troyes, les jeunes demandent déjà qu'on les écoute.

ROMILLY-SUR-SEINE

FETHI CHEIKH : LE DROIT RECONNU APRÈS DES MOIS DE PROCÉDURE

PAR CAMILLE LAINÉ

Le soulagement ne gomme pas l'épreuve. Le 1^{er} octobre, le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté le déferé préfectoral contestant l'éligibilité de Fethi Cheikh, en raison de son poste à la Maison de la Région Troyes-Chaumont. Pour le chef de file de l'union de la gauche à Romilly-sur-Seine, cette décision clôt des mois de bataille juridique. En effet, le parcours démocratique aura ainsi pris des allures de course d'obstacles administratifs.

La préfecture avait d'abord refusé d'enregistrer sa candidature aux municipales. Un refus annulé par la justice, permettant à la tête de liste d'Ensemble pour Romilly de se présenter. Après le scrutin, la contestation avait pourtant continué, entretenant l'incertitude autour de son mandat. La décision du 1^{er} octobre confirme son éligibilité : il était bien fondé à défendre son droit à être candidat.

Une réputation mise à l'épreuve

Pendant que ses concurrents faisaient campagne, Fethi Cheikh devait consacrer du temps et de l'énergie à sa défense. Une procédure qui a pesé sur lui, sa famille et son équipe. Au-delà de la question juridique, cette contestation prolongée a nourri des soupçons dont l' élu décrit aujourd'hui les conséquences sur sa réputation.

Dans sa déclaration publiée après le jugement, il évoque cette blessure : l'impression d'être présenté comme

quelqu'un qui aurait cherché à contourner les règles ou à exercer un mandat auquel il n'avait pas droit. Il résume : « On peut combattre mes idées, contester mes positions et souhaiter me battre dans les urnes. C'est la démocratie. » La mise en cause de son intégrité a donné à cette bataille une tout autre dimension.

Sans affirmer l'existence de pressions politiques qu'il ne peut démontrer, Fethi Cheikh interroge l'insistance de l'ancien préfet et rappelle l'exigence d'impartialité de l'État en période électorale. Il remercie notamment le PCF de l'Aube pour son soutien logistique et juridique, ses colistiers, ses proches et ses avocats. Il entend désormais retrouver le terrain, autour des services publics, du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Romilly face à un nouveau scrutin

Le même jour, le tribunal a annulé les élections municipales de Romilly en raison de la non-conformité des bulletins utilisés au premier tour par la liste du maire actuel, Adam Da Mota : ils ne mentionnaient pas la nationalité néerlandaise d'une candidate, pourtant obligatoire. Cette annulation est distincte de la question de l'éligibilité de Fethi Cheikh, désormais reconnue. L' élu et son équipe se préparent à porter de nouveau leurs propositions devant les habitants.

LES SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DE L'EFFORT BUDGÉTAIRE

Le gouvernement a annoncé pour le budget 2027 un effort de 54 milliards d'euros, qui sera une fois de plus un partage inégal des sacrifices.

Derrière ce chiffre se trouvent des économies budgétaires qui cibleront principalement les ménages modestes, les retraités, les usagers du système de santé, les collectivités locales. Les familles aisées, qui tirent une part significative de leurs ressources du patrimoine financier et immobilier, en seront épargnées.

Une retraite n'est pas une fortune, une pension de retraite constitue avant tout un revenu destiné à vivre après une vie professionnelle. Derrière chaque pension, il y a souvent des années de travail, de cotisations et de contributions au système social.

Les décisions prévues, de ne pas revaloriser les pensions au rythme direct de l'inflation (ou de reporter cette revalorisation), vont entraîner une baisse réelle du pouvoir d'achat. Pour un retraité vivant au niveau du SMIC ou juste au-dessus, cette mesure s'apparente à une coupe budgétaire directe sur des postes de dépenses essentielles comme l'énergie, la santé et l'alimentation.

La refonte de l'abattement fiscal de 10 %, si cette mesure tend à préserver les très petites pensions, elle va toucher rapidement les retraités se situant juste au-dessus des seuils de non-imposition, faisant basculer certains ménages modestes dans l'impôt sur le revenu.

Avec ce gouvernement, les retraités qui ont cotisé durant toute leur activité professionnelle continueront de casquer.

Un système qui les mènera vers une lente paupérisation.

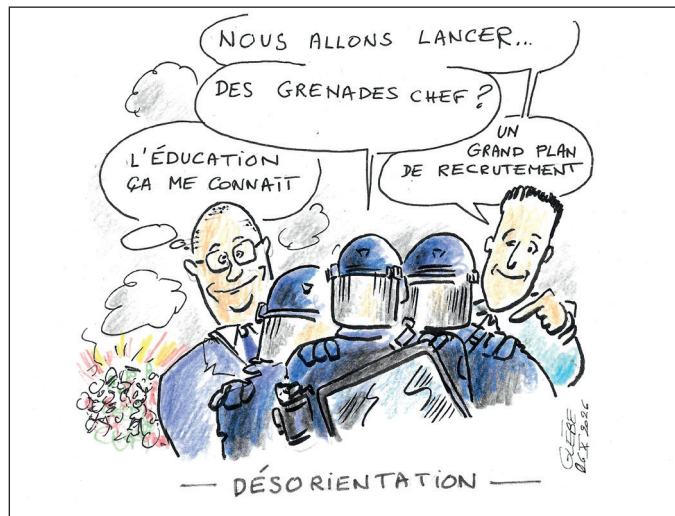
L'Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes de l'Aube

vous invite à participer aux cérémonies mémorielles qu'elle organise en hommage à

Marguerite BUFFARD-FLAVIEN particulièrement connue pour son engagement dans la Résistance intérieure française, le dimanche 18 octobre 2026 à 10h 30 au monument aux morts de Voué.

Louise et Jules Ferrouil, entrés en Résistance, dénoncés puis arrêtés par la police française, le samedi 24 octobre 2026 à 11h, devant la stèle érigée à l'angle de l'Avenue Wilson et de la rue Jules Ferrouil à Saint-André-les Vergers.

L'OEIL DE GLEBE



www.aubeane.fr

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

100% HUMAIN
SOLIDARITÉ
PAS D'ACTIONNAIRES
SANS LIMITE D'ÂGE
ABSENCE DE SÉLECTION

03 25 79 10 43

f aubeane

TROYES 59 bd Blanqui
ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gustave Bonvin
BAR-SUR-AUBE 157 Rue nationale

HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE DE TROYES ET L'AUBE (TOME 2) DE MICHEL CHOQUART

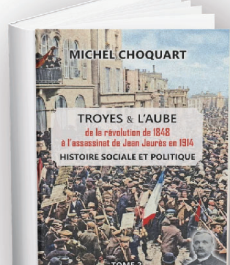
Les éditions du CEMOA et l'auteur Michel CHOQUART, syndicaliste, ancien ouvrier du textile, puis directeur d'une association d'économie sociale et solidaire, et ancien président d'une mutuelle ouvrière, ont l'immense plaisir de vous annoncer la parution prochaine du livre intitulé : *"Troies & l'Aube, de la révolution de 1848 à l'assassinat de Jean Jaurès en 1914. Histoire sociale et politique."* Après les années 1848 à 1996, ce nouveau volume reprend le fil rouge du passé militant : fin du XIXe siècle, à l'aube de la Grande Guerre, Troies est alors l'incontestable capitale de la bonneterie. Michel Choquart va alors retracer avec passion l'histoire sociale, politique et culturelle du mouvement ouvrier aubois. La portée de cet ancrage local est d'ailleurs soulignée par la préface de Danielle Tartakowski : historienne de renom, spécialiste incontournable de l'histoire des mouvements sociaux en France et ancienne présidente de l'Université Paris 8.

La volonté des éditions du CEMOA était de rendre notre histoire accessible à toutes et tous, c'est un pari réussi ! Si l'auteur s'appuie sur des recherches rigoureuses aux Archives Départementales de l'Aube, il puise également dans ses archives familiales et personnelles, ce qui rend cet ouvrage richement illustré. Sous sa plume, les documents prennent vie !

Un ouvrage indispensable pour quiconque souhaite comprendre les racines de notre identité auboise et les combats d'hier, qui éclairent si justement ceux d'aujourd'hui !

N'hésitez pas à découvrir cet ouvrage en remplissant le bon de souscription exclusif ci-joint. Vous pouvez aussi bénéficier d'une offre groupée tome 1 + tome 2 au prix de 60 € au lieu de 78 €. Toutes les informations sur www.cemoa.fr.

BON DE SOUSCRIPTION EXCLUSIF



Les éditions du CEMOA ont le plaisir de vous annoncer que le **tome 2** de l'ouvrage de Michel CHOQUART : **"TROYES ET L'AUBE - HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE (1848-1914)** sera disponible à la vente dès le 10 novembre prochain ! Ce livre de 420 pages comporte de riches illustrations en couleurs, et des archives inédites, sera mis en vente publique au prix de 39€ TTC.

Préface par
Danielle TARTAKOWSKY

Profitez dès maintenant du prix préférentiel en souscription !

À renvoyer à Éditions du CEMOA - 65, rue Jean-Nesmy
10000 - Troies

NOM* : Prénom* :

Adresse complète* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* :

Je commande : exemplaire(s) du livre au prix unitaire de 30€ soit euros.

☐ Remise en main propre au 22ter Av. Anatole-France, Troies (lun. au ven. de 8h30 à 16h)

☐ 14€ pour l'envoi d'un exemplaire à domicile

* Paiement par chèque libellé à "CEMOA-Livre" à joindre à l'adresse : CEMOA - 65 Rue Jean Nesmy, Troies

* Paiement par virement bancaire : référence "livre" ou "offre spéciale" IBAN : FR76 1027 8025 6700 0215 1840 115



Tél : 06 73 84 71 98
Mail : asso.cemoa@gmail.com

TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



BUDGET 2027 : LES RETRAITÉS RIPOSTENT

La présentation par les ministres des projets de budget de l'État et de la Sécurité sociale montre clairement que les retraités sont dans le collimateur du gouvernement.

PAR PIERRE MATHIEU

Sans surprise, le budget présenté continue globalement d'épargner les grandes entreprises et les plus aisés. 54 milliards d'euros d'économies sont annoncés pour tenter de stabiliser le déficit à 5 % du PIB. Les réductions de crédits, les gels de prestations annoncés mettront encore un peu plus en difficulté les services publics et les ménages aux revenus modestes et moyens.

Si la copie n'est pas améliorée, la facture va être salée pour les retraités, particulièrement maltraités par les mesures annoncées. Celles-ci devront cependant être soumises au vote du Parlement. À l'exemple de l'Union syndicale des retraités CGT, que nous avons rencontrée, 8 organisations⁽¹⁾ appellent à la riposte le 14 octobre prochain.

Retraités dans le viseur

Une action qui concerne aussi les salariés, dont beaucoup dépendent du régime AGIRC-ARRCO, comme le souligne Josie Georgel, secrétaire de l'USR CGT de l'Aube. Alors que l'inflation fait rage, les retraités sont souvent plus impactés que d'autres du fait d'un recours plus fréquent aux consultations médicales et aux franchises qui s'appliquent, de l'achat de médicaments de moins en moins bien remboursés et de déplacements contraints.

Une des conséquences de la désertification médicale est qu'il faut souvent prendre la voiture, faute de moyens de déplacement alternatifs. Les témoignages attestent des difficultés de plus en plus de ménages et de femmes seules à faire face aux factures de chauffage et de carburant. L'industrie de la bonneterie et d'autres ont employé une main-d'œuvre féminine nombreuse et mal payée, avec pour conséquence des retraites particulièrement basses et bien en dessous de la moyenne nationale.

« Je connais des veuves d'agents EDF qui sont obligées de vendre leur maison », témoigne une responsable de l'USR.

(1) CGT, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires, LSR

AGIRC-ARRCO
Le 14 octobre 2026
Retraité.es, salarié.es,
Rassemblement 11 h
Face au MEDEF
Place Casimir Perier - Troies

Les exigences de l'USR CGT auprès de la présidente de l'AGIRC ARRCO :

- **Un plan de rattrapage des 10%** de perte de pouvoir d'achat depuis 2020
- **Une augmentation** immédiate de 5 % du prix du point service (retraite) comprenant : 1 %... rattrapage 2025, 2,6 %... maintien du pouvoir d'achat 2026, 2 %... augmentation du pouvoir d'achat
- **Baisse** de 2 % du prix du point d'achat.
- **L'obtention** de points dès le premier euro cotisé.
- **Suppression** de la sous-indexation de 0,4 %par rapport à l'inflation.
- **L'attribution** de points supplémentaires pour les petites retraites.
- **Retour** au principe de revalorisation en début d'année.

LYCÉENS ET SYNDICATS MOBILISÉS : LEURS REVENDICATIONS PORTÉES EN PRÉFECTURE

Ce mardi 6 octobre, les syndicats enseignants ont appelé à la grève pour se tenir aux côtés des lycéens et lycéennes mobilisés depuis plus d'une semaine. Une audience à la préfecture a pu avoir lieu, avec une dizaine de lycéens et trois organisations syndicales pour faire remonter leurs revendications auprès du préfet et du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de l'Aube. Les lycéens ont parlé librement, abordant les problématiques propres à chaque établissement (conditions de travail, emplois du temps surchargés, bâti scolaire, manque de personnels...). Ils ont également rappelé les coupes budgétaires du Pass Culture, et ont interrogé le préfet sur la question de l'attractivité du métier d'enseignant. La question de la santé mentale a été un sujet important, soulignant le manque de personnels formés, l'absence d'assistante sociale scolaire, d'infirmière ou de Psy-EN dans les établissements. Les élèves ont remercié le préfet et le DASEN de leur écoute, rappelant qu'ils ont besoin d'être entendus, et que la violente répression à laquelle ils ont fait face n'est pas la solution.

À cela, le préfet n'a pas flanché sur les violences policières, affirmant qu'il n'y a pas eu de réponse disproportionnée de la part des forces de l'ordre, martelant qu'il n'y a pas de violence « par pur plaisir ». Il annonce qu'un temps d'échange va être mis en place dans chaque établissement à partir de jeudi 8 octobre, et que le ministère de l'Éducation nationale a mis en place une plateforme pour permettre aux élèves de saisir leurs doléances. Une proposition du ministre bien légère face à l'ampleur du mouvement, qui, comme l'ont souligné les lycéens et lycéennes lors de l'audience, est un mouvement né d'une colère qui ne date pas d'hier, elle n'est pas la contestation d'une énième réforme, elle est le fruit de situations qui durent depuis bien longtemps, cristallisées par des années de macronisme.

Charline Briot,
secrétaire départementale CGT Éduc'action de l'Aube

ANNONCES LÉGALES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LOFT FACTORY
Capital : 122 000 €
Siège : 8 rue Bégand, 10000 Troies
RCS Troies 442 950 051

Aux termes de l'AGE du 04/09/2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Pascal Thomas, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 04/09/2026. Radiation au RCS de Troies.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LOUIS BONBON
Capital : 10 000 €
Siège : 8 rue Bégand, 10000 Troies
RCS Troies 484 381 124

Aux termes de l'AGE du 04/09/2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Pascal Thomas, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 04/09/2026. Radiation au RCS de Troies.

ABONNEZ-VOUS! : 20€
à La Dépêche de l'Aube
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

22ter, avenue Anatole-France - 10000 TROYES
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr